

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 30 septembre 2010.

### PROCES VERBAL

L'an deux mil dix le trente du mois de Septembre à vingt heures, le Conseil Municipal convoqué le vingt quatre Septembre deux mil dix par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean CLAVERIE, Maire.

**Etaient présents :** M. Jean CLAVERIE, M. Francis DELORT, Mme Christine BUORO, M. Francis DURAND, M. Pierre VIDAL, M. Jean-Marie BROSSIER, Mme Marie-Claude MOGES, M. Lionel PEYROUT, Mme Danielle BERRUYER, Mme Françoise LE RU, M. Jean-Paul MERCADIE, Mme Marie-Françoise LEVADOU, M. Jean-Marie BOMIN, M. Eric MELEIRO, Mme Thérèse DEVILLE, Mme Marie-France TOUJA, M. Julien MONTEIL, M. Jean-Paul DUVAUCHELLE.

**Absent :** Melle Marine HAIRON.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Jean-Paul DUVAUCHELLE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

-----

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire laisse la parole aux élus du Conseil Municipal Jeunes qui donnent le bilan de leur mandat 2008/2010, lequel peut se résumer ainsi (libellé intégral de leur intervention).

#### **« Les actions menées »**

**BIBLIOTHEQUE :** Nous avons rencontré la bibliothécaire. Depuis il y a plus de livres et de BD. La bibliothécaire a donc répondu à nos attentes.

**SKATE :** Le projet de skate parc a abouti. Il a été inauguré le 31 octobre 2009. Il nous plait, on s'amuse, on fait autant de skate que de roller ou BMX. Il a été tagué, c'est sûrement une preuve de sa fréquentation.

**MAISONS FLEURIES :** Nous avons proposé un concours de maisons fleuries en 2009 et 2010. Après avoir fait le tour de Martillac, nous avons eu du mal à choisir les gagnants qui ont eu la surprise d'être récompensés. Nous leur avons remis leur récompense lors du forum des associations.

**MAISONS ILLUMINEES :** Nous avons aussi décerné un prix de maisons illuminées en récompensant d'abord les éclairages « développement durable » les bougies notamment.

**CHASSE A L'ŒUF :** A Pâques, nous avons nettoyé un terrain délimité dans le bourg ; ensuite nous avons caché des cartons numérotés. Chaque carton correspond à un lot en chocolat à retirer sur la place de l'église. Le gros lot donne toujours lieu à beaucoup de convoitise et de chasse.

**8 MAI 11 NOVEMBRE :** Malgré l'heure matinale, nous ne manquons jamais de participer aux commémorations. Nous avons toujours préparé un texte ou des réflexions en lien avec la paix.

**ASSEMBLEE NATIONALE ET SENAT :** Nous sommes allés à Paris deux années de suite pour visiter l'assemblée puis le sénat. Nous avons été reçus à l'Assemblée Nationale par Mr. Rousset notre député et au Sénat par Mr. Anziani un de nos sénateurs. Ces visites nous ont permis de découvrir ces deux institutions phares de notre république. Nous avons passé deux bonnes journées, avec la visite de la tour Eiffel, de l'hôtel de ville et un repas chez Mr Oteiza qui propose des spécialités basques. Ce qui était sympa, c'était d'inviter des copains.

**FETE DU 1<sup>er</sup> MAI :** Nous avons organisé la « *ronde du muguet* », balade à vélo dans Martillac. Les Martillacais ont répondu à l'appel. Nous remercions les producteurs de muguet qui ont été très généreux en nous donnant beaucoup de muguet afin d'en distribuer aux participants.

#### **ACTIONS RELAYEES PAR LES ADULTES :**

Ralentissement de la circulation au niveau de l'école avec le plan CAB.

#### **DIVERS :**

Nous avons participé au « forum citoyen » organisé par la commune de Léognan.

Nous avons répondu à l'invitation de Mr WENDLING en visitant son carrelet.

Nous avons fêté les cent ans de Mme MOURISSET.

Nous avons assisté à l'inauguration de la Poste.

Par deux fois nous avons participé à l'action « nettoyons la nature ».

#### **Les actions en cours**

Il nous reste à faire aboutir le projet de parc de jeux pour enfants près du plateau sportif de l'école. Ce square se composerait d'une puce à ressort simple, d'une puce à ressort deux places, d'une structure, d'une petite cabane, d'une petite table. Nous avons un premier devis qui s'élève à 13 000 euros.

#### **Les actions non abouties**

Nous avons rencontré Mr DUBERN et Mrs MIALHE qui ont retracé l'histoire du muguet à Martillac. Nous les avons filmés mais nous n'avons pas exploité les films. Nous savons qu'un atelier mémoire se met en place. Nous allons leur donner les films.

-----  
Monsieur Pierre VIDAL expose le programme des manifestations organisées pour le jumelage.

**Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.**

## **COMPTE RENDU**

### **1– Décision de la Commission d'appels d'offres**

Il s'agissait d'informer des décisions prises lors des réunions de la commission d'appel d'offres.

Lors des séances du 1er et du 8 juillet, les membres de la CAO ont décidé pour le marché « ENTRETIEN DE BATIMENTS COMMUNAUX LOTS 1 & 2 » de retenir l'offre de la société ONET, pour un montant de prestation annuelle de 15 721,60 € TTC (lot 1) et de 6 579,70 € TTC (lot 2).

Lors de la séance du 30 septembre, les membres de la CAO ont décidé pour le marché « Travaux d'aménagement – Route de Massiot 2010 – lot Paysager » d'accepter la plus-value de travaux pour l'entreprise A2S pour un montant de 5 389,90 € HT (soit 8,5 % supplémentaires au marché initial).

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de cette décision par :

**POUR : 18**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

### **2 – Décision modificative n°2**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les virements de crédits suivants, à savoir :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES	
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	INTITULE	MONTANT
77	775	/	Produits de cession	-4 000.00
77	7788	/	Produits exceptionnels	+4 000.00
			<b>TOTAL</b>	<b>00.00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	INTITULE	MONTANT
041	1311	/	Subvention d'Équipement	-18 000.00
041	13258	/	Subvention d'Équipement	-11 520.00
13	1311	/	Subvention d'Équipement	+18 000.00
13	13258	/	Subvention d'Équipement	+11 520.00
			<b>TOTAL</b>	<b>00.00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES			RECETTES	
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	INTITULE	MONTANT
21	2135	0169	Installations générales	-5 500.00
21	2151	0172	Réseaux de voirie	+5 500.00
			<b>TOTAL</b>	<b>00.00</b>

**POUR : 18**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

### 3 – Subventions aux associations 2010

Les dossiers de demandes ont été vus en commission solidarité – vie associative.

	Subvention 2010	Observations	Vote
AINES RURAUX	1 050 €		18 POUR 1 NPPV (M. DUVAUCHELLE)
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 400 €		18 POUR
BRINS DE CHANTS	1 000 €		15 POUR 3 NPPV (Mme BERRUYER, Mme DEVILLE, M. DUVAUCHELLE)
ZIQUENFETE	1 500 €		18 POUR
CABO	350 €		18 POUR
AMICALE SPORTS & LOISIRS	840 €		18 POUR
DOJO MARTILLACAIS	500 €		18 POUR
PETANQUE MARTILLACAISE	650 €		18 POUR
TENNIS CLUB DE MARTILLAC	2 000 €		18 POUR
STRECH IN MARTILLAC	300 €		18 POUR
ACPG-CATM	500 €		18 POUR
GALA	900 €		18 POUR
OMSLC	5 500 €		18 POUR
COMITE DES FETES	4 000 €		18 POUR
IMPASSE DES GERBERAS	/		
ROUTE DE BERNADON	/		
HARMONIE DES GRAVES	900 €		17 POUR 1 NPPV (Mme BERRUYER)
ACCA/AICA	1 500 €		14 POUR 2 ABSTENTIONS (M. PEYROUT, Mme MOGES) 2 NPPV (M. DELORT, M. DURAND)
SECOURS POPULAIRE	350 €		18 POUR

### 4 – Aménagement Carrefour giratoire de la RD214 (Zone de La Grange)

Lors de la séance du 27 mai dernier, la Commission Permanente du Conseil Général de la GIRONDE a accepté l'acquisition d'un terrain pour l'aménagement du carrefour giratoire situé sur la RD214 E9 (zone de La Grange).

Il convient de se prononcer pour :

- accepter l'acquisition amiable par le Conseil Général de l'immeuble cadastré B1207-1236-1203 (privé) à titre gratuit nécessaire à la réalisation de l'aménagement du carrefour giratoire sur la RD214 E9 sur le territoire de la commune,
- autoriser le Président du Conseil Général de la GIRONDE à signer au nom du Département tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

**POUR : 18**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## 5 – Taxe sur l'électricité

La taxe sur l'électricité constitue une ressource stable et dynamique pour les communes de la Concession électrique du SDEEG. Dans le contexte de l'ouverture du marché de l'Electricité le SDEEG a pour mission de contrôler le versement effectif de cette taxe par le fournisseur historique EDF ainsi que par les fournisseurs alternatifs.

Conformément au contrat de Concession et à un accord-cadre du 4 juin 2007, il nous est demandé d'acter le mode de versement de la taxe pour être en concordance avec les différentes délibérations du SDEEG.

Pour mémoire, la clé de répartition du produit de la taxe entre notre commune et le SDEEG a évolué comme suit :

- 87,5% au bénéfice de la commune puis 80,5% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009
- 12,5% au bénéfice du SDEEG puis 19,5% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**POUR : 18**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## 6 – Subventions DGE 2010

Suite aux devis reçus pour les 2 opérations inscrites au titre de la DGE 2010, il convient de modifier les plans de financement validés sur estimations.

- **Programme Voirie Route du Stade (total : 72 069,00 € HT) – Opération 0172.**  
Part DGE 2010 sollicitée : 18 017,00 € HT (soit 25 %)  
Part communale restante : 54 052,00 € HT.
- **Equipement pour la transmission des actes (total : 12 358,10 € HT) – Opération 0175**  
Part DGE 2010 sollicitée : 4 325 € HT (soit 35%)  
Part communale restante : 8 033,10 € HT.

**POUR : 18**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## 7 – Règlement local de la Publicité

Après avoir été étudié par les membres de la Commission Environnement (réunion du 11 mai 2010), et afin de permettre la coexistence de secteurs urbanisés et de secteurs non urbains dont le cadre de vie est à respecter et à mettre en valeur, la commune peut se doter d'un règlement local de publicité.

**POUR : 18**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## 8 – Etude surveillée

Sur proposition des membres de la Commission Jeunesse Education (réunion du 11 décembre 2009) et après avoir obtenu l'accord des enseignants de l'école publique des Mille Sources, il est proposé de mettre en place 2 séances par semaine d'études surveillées pour les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire.

Les séances seront assurées par une enseignante à la retraite et ce à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint.

**POUR : 18**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## **9 – Plateforme de dématérialisation des marchés publics**

Le Conseil communautaire en séance du 28 septembre a décidé d'adhérer à une plateforme de dématérialisation des marchés publics pour le compte de toutes les communes adhérentes.

Le Conseil Municipal doit se prononcer pour valider cette adhésion, ce qui permettra d'accéder à la plateforme de services mutualisés et passer les annonces de marchés de la commune.

**POUR : 18**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## **10 – Classe d'Intégration Scolaire : aide au repas.**

Par courrier du 8 septembre dernier, la commune de La Brède demande la prise en charge des frais de cantine d'un enfant de MARTILLAC inscrit en CLIS. Déduction faite de la participation des parents, en fonction du quotient familial la participation de la commune doit s'élever entre 1,40 € et 3,10€ /repas.

Les membres du Conseil demandent des renseignements complémentaires avant de se prononcer sur cette participation. La décision est reportée à une séance ultérieure.

## **Questions diverses**

- Rapport d'activité du SIAEP

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.